

# LES INFOS DU MOIS MARS 2026

Mairie – Direction

## Présentation du nouveau Conseil Municipal

*Le Conseil Municipal, issu des élections du 15 mars 2026, a été installé le vendredi 20 mars. Lors de cette séance, les conseillers municipaux ont procédé à l'élection du Maire et des Adjoint.*



Jacky ARPIN  
Maire



Magali VINSON  
1<sup>ère</sup> Adjointe  
Urbanisme



Willy ARPIN  
2<sup>ème</sup> Adjoint  
Finances



Lorraine FOLLLET  
3<sup>ème</sup> Adjointe  
Tourisme



Franck ROGIER  
4<sup>ème</sup> Adjoint  
Travaux



Magali MICHON



Fabien CRUZ



Marie MENDES



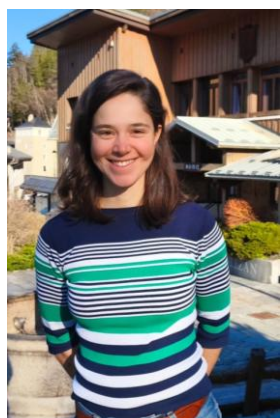
Lucie DEJA



Luighi ROTTIER



Jean-Valentin FRAISSARD



Constance WEY



Aline GAIDE MATHIEU



Thierry GAIDE

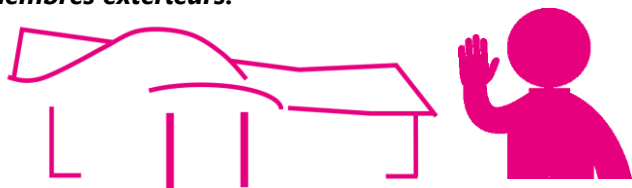


Thibault GAIDET

## Mairie – Office de Tourisme

### Candidatures – Office de Tourisme

Dans le cadre du renouvellement du Conseil d'Administration (Comité de Direction) de l'Office de Tourisme de La Rosière, établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), la mairie de Montvalezan lance un appel à candidatures afin de désigner les membres extérieurs.



Le Conseil d'Administration se compose de 13 membres :

- 7 représentants issus du Conseil municipal (7 titulaires et 7 suppléants) ;

- **6 membres extérieurs représentant les socio-professionnels du territoire** (6 titulaires et 6 suppléants).

Conformément aux statuts, les 6 membres extérieurs sont répartis comme suit :

- un représentant de l'exploitant du domaine skiable ;
- un représentant des hébergeurs professionnels (agences immobilières, résidences de tourisme, hôtels...) ;
- un représentant des écoles de ski ;
- un représentant des prestataires d'activités ;
- un représentant des commerçants ;
- un représentant des loueurs particuliers.

Les candidatures sont à adresser par courriel à l'adresse suivante : [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr), en mentionnant dans l'objet « candidature membre extérieur Office de Tourisme » ou à déposer en mairie, contre récépissé, aux horaires d'ouverture.

Il est demandé de préciser : la catégorie au titre de laquelle la candidature est présentée ; les motivations.

**La date limite de candidature est fixée au mardi 7 avril 2026 (inclus).**

Les membres extérieurs, titulaires et suppléants, seront désignés par délibération du Conseil municipal le 8 avril 2026, pour la durée du mandat municipal.

Contact : Flavie DUBUS, [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)

## Mairie – Service à la Population

### La photo du mois

Conseil municipal du 20 mars 2026 : passation de pouvoir entre Jean-Claude FRAISSARD, maire sortant, et **Jacky ARPIN, maire nouvellement élu.**



## Mairie – CCAS

### Candidatures – CCAS

Dans le cadre du renouvellement du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la mairie de Montvalezan lance un appel à candidatures afin de désigner les membres extérieurs.

Le Conseil d'Administration du CCAS se compose de 9 membres, dont le Maire, président de droit :

- 4 membres élus en son sein par le Conseil municipal ;
- **4 membres extérieurs nommés par arrêté du Maire.**

Conformément aux dispositions du Code de l'action sociale et des familles, les membres extérieurs peuvent être :

- des représentants d'associations œuvrant dans le domaine social, notamment dans les secteurs de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- des représentants des personnes âgées ;
- des représentants des personnes en situation de handicap ;
- des représentants de l'action familiale ;
- ou des personnes qualifiées, intéressées et impliquées dans les questions sociales, notamment au regard de leur engagement ou de leur connaissance de la vie locale.

Il est précisé que les membres extérieurs du CCAS :

- n'ont pas l'obligation d'être inscrits sur la liste électorale de la commune ;
- n'ont pas l'obligation de résider sur la commune ;
- peuvent être issus d'associations dont le siège est extérieur à la commune, dès lors que leur action présente un intérêt pour la population du territoire.

Les candidatures sont à adresser par courriel à l'adresse suivante : [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr), en mentionnant dans l'objet « candidature membre extérieur CCAS » ou à déposer en mairie, contre récépissé, aux horaires d'ouverture.

Il est demandé de préciser : le titre ou la qualité au titre desquels la candidature est présentée ; les motivations.

**La date limite de candidature est fixée au mardi 7 avril 2026 (inclus).** Les membres extérieurs seront nommés par arrêté du Maire, pour la durée du mandat municipal.

Contact : Flavie DUBUS, [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)

## Mairie – Données et statistiques

### Le chiffre du mois

# 6,1%

**le taux d'engagement dans la vie locale**

à l'occasion des élections municipales, un niveau exceptionnellement élevé qui témoigne de l'intérêt porté à la vie de la commune : 41 personnes, sur les 670 inscrites sur la liste électorale, se sont portées candidates, réparties en 3 listes.

Contact : Heidi GAIDET, [stats@montvalezan.fr](mailto:stats@montvalezan.fr)

## Mairie - CCAS - Ressources Humaines

### Ensemble, Construisons Demain

**La mairie recrute pour une durée de 8 mois:**

- un(e) **Chargé(e) de Bonheur** en service civique.

**La mairie recrute à l'année :**

- un(e) **Adjoint(e) au Directeur des Services Techniques**, conducteur(ice) de travaux, pour la direction des Services Techniques ;
- un(e) **Agent(e) Comptable** pour son service Finances ;
- un(e) **Assistant(e) à la Responsable des Ressources Humaines** ;
- un(e) **Adjoint(e) Suppléant(e) de Direction** pour sa crèche municipale (*Infirmière(e), EJE, Auxiliaire de Puériculture...*).

Contact : Sara PIETRASANTA, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

